

Économie



**UN COUP DE POUCE A LA CRÉATION
OU LA REPRISE D'ENTREPRISE**

Habitat



RÉALISEZ DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Culture



**LE FESTIVAL ATELIERS JAZZ
FÊTE SA 20ÈME ÉDITION!**

Edito

Le temps intercommunal n'est pas celui de tout un chacun.

L'espace aquatique du Pays de Meslay-Grez vient d'ouvrir ses portes, alors que les premières réflexions ont débuté en 2008.

8 années pour faire aboutir ce projet, certains diront que c'est long, mais c'est un temps nécessaire à la réalisation d'un équipement qui engage 23 communes, 6 000 foyers, près de 14 000 habitants et qui doit répondre aux aspirations du plus grand nombre.

Après la médiathèque à Meslay-du-Maine, le pôle santé à Grez-en-Bouère et Meslay-du-Maine, l'Azuréo vient encore une fois concrétiser cette volonté du territoire d'offrir à tous un cadre de vie de qualité.

Le temps intercommunal, c'est aussi celui qui impose de se projeter dans 15 ans, pour imaginer notre environnement, nos paysages, nos déplacements, les services nécessaires pour conserver tout ce qui fait notre identité et qui permettra d'attirer et d'accueillir de nouveaux résidents et de nouvelles entreprises. Ce futur, déjà si proche, se construit aujourd'hui, comme vous pourrez le découvrir dans votre journal intercommunal.

Joyeuses fêtes de fin d'année !

PREMIERS BAINS A L'AZURÉO

APRÈS 18 MOIS DE TRAVAUX, L'AZURÉO, L'ESPACE AQUATIQUE DU PAYS DE MESLAY-GREZ, A OUVERT SES PORTES AU PUBLIC LE 24 JUIN DERNIER. A 14H PRÉCISES, LE PREMIER CLIENT ENTRAÎT DANS L'ÉTABLISSEMENT. LE SUCCÈS DE L'AZURÉO NE S'EST PAS DÉMENTI DE TOUT L'ÉTÉ. C'EST DÉSORMAIS AUX SCOLAIRES DE S'APPROPRIER L'ÉQUIPEMENT.



Les enfants s'impatientent devant le nouvel espace aquatique

Les scolaires au coeur du projet

Dès les premières réflexions pour la construction d'un nouvel équipement, l'accueil du public scolaire a été au cœur du projet : Faut-il que cet équipement puisse accueillir les élèves du territoire, ou doit-on envisager la répartition des classes sur les piscines environnantes de Saint-Charles-la-Forêt, Château-Gontier, Sablé-sur-Sarthe et Laval ? Le choix s'est finalement arrêté sur la première hypothèse.

En dehors des périodes de vacances scolaires, L'Azuréo accueille 32 classes primaires et 13 classes de collèges issues des établissements du territoire. Les enfants suivent un cycle de 10 séances par an du CP à la 4^{ème}, ce qui représente

infos.com'

Directeur de la publication : Bernard Boizard

Rédaction : Didier Laurent

Mise en page, PAO : Arnaud Houdayer

Crédits photos : CCPMG, 123RF, Multi-Golf, Atelier Serge Hamon Architectes

Impression : Imprimerie Bardou-Véron 02.43.70.50.49



Imprimé sur du papier recyclé

60 séances par enfant tout au long de sa scolarité. Pour chaque séance, un maître-nageur sauveteur est chargé de la surveillance, et deux autres interagissent auprès des enseignants qui restent garants de la pédagogie des activités de natation scolaire.

Un accueil de tous les publics à l'année

Malgré cet emploi du temps bien rempli, une large place est faite au grand public. Permettre à chacun de disposer du bassin de nage tous les jours de l'année est indissociable du projet de l'équipement, non seulement en matière de politique sportive du territoire, mais également parce l'équilibre financier de l'établissement en dépend.

De nombreuses activités aquatiques sont ainsi proposées et se révèlent très prisées, comme l'aqua-bike, l'aquagym ou le circuit training. Des séances d'apprentissage ou de perfectionnement pour enfants et adultes sont aussi proposées, au même titre que les cycles pour apprendre à vaincre sa peur de l'eau. Les bébés ont également des créneaux de familiarisation avec l'élément aquatique.

L'espace bien-être, avec ses douches massantes, son sauna, son hammam et son espace de détente, ajoute encore au plaisir de fréquenter l'établissement.

Enfin, l'équipe de l'AzuréO organisera régulièrement des animations événementielles. ■



Un lieu très prisé depuis son ouverture en juin dernier

UN PLAN LOCAL D'URBANISME POUR LES 23 COMMUNES

QUELQUES MOIS À PEINE APRÈS AVOIR ADOPTÉ SON SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT), DONT L'OBJECTIF ÉTAIT DE FIXER UN CAP COMMUN AUX 23 COMMUNES DU TERRITOIRE À L'HORIZON 2030, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LANCE LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, UN DOCUMENT QUI DEVIENDRA LE DOCUMENT D'URBANISME DE RÉFÉRENCE.

Si le schéma de cohérence territoriale a permis de fixer les objectifs en matière d'aménagement et de développement du territoire, en passant au crible les thématiques stratégiques pour l'avenir que sont l'habitat, l'économie, la démographie, la santé, les équipements, les déplacements, le patrimoine ou encore l'environnement, la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale en est une première traduction concrète. Ce document déterminera un grand nombre d'orientations en matière d'utilisation des surfaces foncières, mais aussi de droit à l'urbanisme. D'autres documents, comme un **Plan Local d'Habitat** qui traitera notamment de la typologie de l'habitat, ainsi qu'un **Schéma de Déplacements** qui traitera lui de la mobilité sur le territoire, seront également élaborés.

Elaborer un PLUi, c'est l'occasion de construire une vision commune et

partagée du territoire. Pour cela, il s'agit de mobiliser tous les acteurs qui se sentent concernés par l'avenir du territoire – élus, habitants, associations – pour engager une dynamique de réflexion collective.

Une fois achevé, le PLUi aura des conséquences concrètes sur beaucoup de facettes du quotidien de chacun. Il servira notamment de cadre réglementaire pour instruire les permis de construire. Il délimitera également les futurs secteurs d'implantation pour les activités, les équipements et services, le tracé des futurs cheminements piétons et vélos, et devra prévoir la construction de logements adaptés aux besoins de chacun... C'est pourquoi il est important de participer, dès maintenant, à la construction de ce projet qui nous concerne tous. ■

Comment participer au PLUi ?

Pendant l'élaboration du PLUi, l'avis des habitants sera sollicité à de nombreuses reprises. Pour ce faire, différents moyens seront mis en place tout au long de la conduite du projet :

S'informer

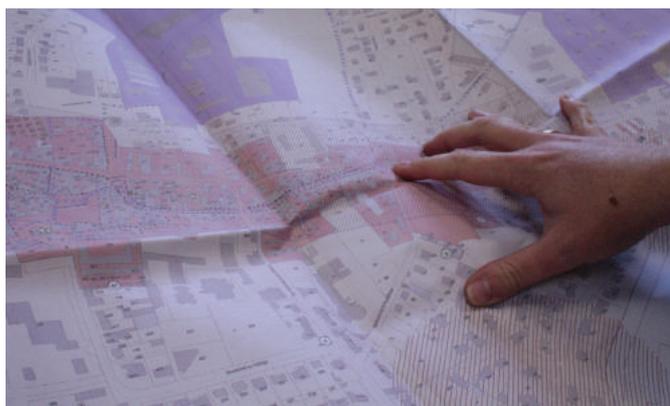
Articles dans le magazine de la Communauté de communes, sur internet et par voie de presse.

S'exprimer

Réunions publiques à chaque étape
Registre d'expression.

Pour plus d'informations :

Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez
Pôle Intercommunal - Tél : 02 43 64 29 00 - contact@paysmeslaygrez.fr



DEUX NOUVEAUX BÂTIMENTS ARTISANS

RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRENEURS LOCAUX ET LEUR APPORTER DES INFRASTRUCTURES RÉPONDANT À LEURS ATTENTES N'EST-IL PAS LE MEILLEUR MOYEN DE DYNAMISER L'ÉCONOMIE LOCALE ? C'EST EN TOUT CAS LE CHOIX FAIT PAR LA COLLECTIVITÉ.

Les deux nouveaux projets de construction s'inscrivent dans un programme d'immobilier d'entreprises, initié en 2004, qui a permis de créer 13 ateliers relais et d'installer ou maintenir autant d'entreprises sur le territoire. Ils viendront densifier le potentiel économique des zones d'activité de la Chalopinière à Meslay-du-Maine, et celle du Stade à Grez-en-Bouère. Leur mise en service est prévue au premier semestre 2017.

Méthodes-Usinage

L'entreprise "Méthodes Usinage" intervient dans le domaine de la mécanique et a acquis un savoir-faire dans la réalisation de pièces techniques de précision. Installée depuis octobre 2012 dans un bâtiment de la Zone Artisanale de la Chalopinière, l'entreprise est aujourd'hui à l'étroit, son activité étant en pleine croissance. Le nouveau bâtiment comprendra un atelier de 291 m², avec un quai de chargement, équipement indispensable pour continuer le développement, et 160 m² de bureaux.

Deux modules artisans à Grez-en-Bouère

Dans la continuité de la mise en place de "villages artisans", espaces de regroupement d'artisans qui favorisent leur complémentarité et leur entraide, c'est un bâtiment de 250 m² divisé en deux modules de 125 m² qui sera construit. Chaque module est composé d'une partie administrative (vestiaires et bureau) et d'une partie atelier de 100 m². Cette dernière pourra être doublée à terme selon les souhaits des futurs locataires.

Le montant total des 2 opérations se chiffre à un peu plus de 650 000 €, financées par la communauté de communes pour 230 000 €, l'État 260 000 €, la Région Pays de la Loire pour 90 000 € et le Département de la Mayenne pour 75 000 €.

Inscrits dans le cadre du développement durable, ces projets rechercheront la meilleure adéquation entre la réponse aux besoins des entrepreneurs, l'efficacité énergétique, l'incidence écologique et les coûts d'investissement et de fonctionnement. ■



Le futur bâtiment Méthodes-Usinage

DISPOSITIF PRÊT D'HONNEUR : UN COUP DE POUCE A LA CRÉATION OU LA REPRISE D'ENTREPRISE

PARCE QUE CRÉER OU REPREDRE UNE ENTREPRISE EST TOUJOURS UNE AVENTURE, LE SERVICE ÉCONOMIQUE DU PAYS DE MESLAY-GREZ, OUTRE SON INTERVENTION DANS LE DOMAINE DE L'IMMOBILIER, ACCOMPAGNE LES PORTEURS DE PROJET VERS L'OBTENTION D'UN PRÊT D'HONNEUR.



Les membres du comité de prêt d'honneur

Le prêt d'honneur est un dispositif qui repose sur une relation de confiance entre le créateur d'entreprise et la plateforme Initiative France. Le prêt, d'un montant compris entre 1500 € et 8000 € est octroyé, non à l'entreprise en création mais au nom de l'emprunteur. Ce prêt d'honneur, sans intérêts ni garantie personnelle,

remboursable dans les 3 ans, est accordé par un comité d'agrément sur la base d'une présentation de projet devant un comité d'experts (chefs d'entreprises, banquiers, experts-comptables, conseillers techniques...) qui décide de la nature et du montant du prêt. Ce prêt d'honneur permet de renforcer les fonds propres de l'entreprise.

Effet de levier

Le prêt d'honneur ne remplace pas un prêt bancaire, il en facilite l'obtention. Le prêt d'honneur a un effet de levier significatif : pour 1 euro de prêt d'honneur, les banques accordent en moyenne 10 euros de financements complémentaires.

En 2016, 3 comités de prêt d'honneur se sont réunis au Pôle Intercommunal et 9 dossiers présentés ont fait l'objet d'un prêt, pour un montant total de 63 000 €. ■

PÔLE SANTÉ : UNE RICHESSE POUR LE TERRITOIRE

EN FONCTIONNEMENT DEPUIS MAINTENANT 2 ANS, LE PÔLE DE SANTÉ DU PAYS DE MESLAY-GREZ EST EN PASSE D'ATTEINDRE SES OBJECTIFS. LA COLLECTIVITÉ PEUT SE FÉLICITER D'AVOIR RÉUSSI À MOBILISER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ AUTOUR DE CE PROJET.



Après deux années de fonctionnement, le bilan du pôle santé est positif : alors que de nombreux territoires peinent à gérer la pénurie de professionnels de santé et en particulier de médecins, le territoire de Meslay-Grez a réussi à élargir son offre de soins. Pour autant, la situation reste tendue.

Des professionnels mobilisés

Une société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) a été créée à l'initiative des professionnels de santé du pôle de Meslay-Grez. Composée d'une vingtaine de professionnels de santé libéraux du territoire, elle en est la base de fonctionnement. Aujourd'hui, les usagers qui viennent au pôle santé dispose d'une offre de soins élargie : consultations médicales, soins dentaires, soins infirmiers, séances de kinésithérapie... Ils peuvent également rencontrer une audioprothésiste, une pédicure podologue, une diététicienne, une psychologue, une sage-femme, ou encore un ostéopathe.

Désormais, les professionnels médicaux et paramédicaux, qui partagent tous le même projet de santé pour le territoire, travaillent en équipe, coordonnent leur actions, leurs interventions, et les dispositifs propres à améliorer la qualité de prise en charge des patients, notamment les plus fragiles.

Cette dynamique d'équipe permet aux praticiens de s'engager dans des démarches innovantes, comme le PEARPA (personnes âgées en risque de perte d'autonomie), un

dispositif expérimental de prévention de la dépendance

qui a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie chez les personnes âgées fragilisées et leur permettre de rester vivre à leur domicile dans de bonnes conditions.

Ce fonctionnement en équipe coordonnée permet également de rompre l'isolement des praticiens, principal frein à l'installation de jeunes en secteur rural.

2016 : une année difficile

En 2016, 7 médecins des communes environnantes ont interrompu leur activité. Cette situation impacte très fortement les médecins du Pôle Santé. Une situation très mal vécue par les patients, mais aussi par le corps médical.

"Il est difficile d'annoncer que nous n'accueillons pas de nouveaux patients, ce n'est ni dans notre philosophie, ni dans notre engagement" confie l'un des médecins. "J'enchaîne les RDV toute la journée, prend à peine le temps de manger, rentre tard le soir. Non je ne suis pas en mesure de faire plus. Cela ne me permettrait plus d'assurer une qualité des soins. Et c'est pareil pour mes

collègues".

Le docteur Cesaro, avance des propositions pour tenter de remédier à cette situation qui pourrait encore se dégrader dans les mois à venir : "L'idéal est la réinstallation de médecins, notamment à Villiers-Charlemagne, mais cela peut prendre du temps. L'Agence Régionale de Santé et l'ordre des médecins de la Mayenne sont mobilisés. Nous avons proposé de mettre à disposition tous nos outils pour faciliter l'arrivée d'un confrère. Nous étudions la possibilité d'augmenter le nombre de stagiaires (futurs médecins en fin de formation (ndlr) pour ouvrir un 4ème cabinet de consultation à Meslay-du-Maine et faire fonctionner celui de Grez-en-Bouère à plein temps, mais là aussi, cela peut prendre du temps. Nous faisons tout notre possible pour sortir au plus vite de cette situation".

Victime de son succès, le pôle de santé n'en reste pas moins solidaire avec les territoires en difficulté, avec pour seule ambition de permettre à chacun d'avoir accès à des soins de qualité. ■

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC : HUMANISER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LES ADMINISTRATIONS ONT CLAIREMENT FAIT LE CHOIX D'INTERNET POUR DIFFUSER LEURS INFORMATIONS. AUJOURD'HUI, DE PLUS EN PLUS DE DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SE FONT SUR LE WEB.



Nelly, responsable de la MSAP, en compagnie de Julien et Mélodie

Désormais, c'est à l'utilisateur de se prendre en main : se connecter, créer un compte, échanger des documents, suivre l'évolution de son dossier... Bien que la pratique d'Internet soit de plus en plus démocratisée, il n'en reste pas moins que l'utilisateur peut se retrouver dans l'incapacité de faire aboutir sa démarche : faire la bonne requête, savoir vers quel organisme se retourner, télécharger les bons documents ou se perdre dans le jargon administratif... les causes d'échecs sont multiples. Enfin, seul devant son écran, nombre de questions se posent : la peur de ne pas remplir correctement les documents, l'acheminement du document vers le bon interlocuteur, la sécurisation des données et des informations transmises...

La maison de services au public : une réponse adaptée

Les Maisons de Services Au Public (MSAP) délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents

De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de Services Au Public articulent présence humaine et outils numériques.

Elle offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, ou encore vie associative...

Un partenaire pour vous accompagner

Les agents sont formés par les opérateurs partenaires pour délivrer un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures :

- **Accueil, information et orientation** : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, formations...)
- **Aide à l'utilisation des services en ligne** : télé-déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...
- **Aide aux démarches administratives** : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers...
- **Mise en relation avec les partenaires** : prise de rendez-vous, permanences des partenaires dans les locaux de la Maison de Services Au Public, entretiens à distance ...

4 exemples concrets d'accompagnement

1-La prime d'activité

Le dossier pour faire valoir ses droits à la prime d'activité est une des premières démarches administratives accessibles uniquement par Internet.

2-L'inscription à Pôle Emploi

L'inscription à Pôle Emploi se fait désormais exclusivement par Internet.

3-La santé

Les échanges avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA) sont de plus en plus numériques via les sites des 2 organisations.

4- Déclarer un changement d'adresse

Sur le site "service-public.fr", remplir le formulaire de changement d'adresse permet d'informer toutes les administrations de votre changement de situation.



Le nouveau logo des Maisons de Services Au Public

DE NOUVEAUX SANITAIRES AU CAMPING DE LA CHESNAIE

Si les clients du camping de la Chesnaie étaient unanimes à reconnaître la qualité du site (entretien, accueil, activités), ils pointaient aussi la vétusté des sanitaires comme véritable point noir de la prestation. Construit dans les années 70, le bloc sanitaire, avec ses toilettes à la turc, ses lavabos collectifs et ses douches hors d'âge ne correspondait plus aux standards minimum requis pour l'accueil de campeurs. De plus, il ne respectait plus les normes en vigueur pour l'accueil du public.

Le bâtiment a été démolit et remplacé par un bloc sanitaire préfabriqué, sous forme de modules à ossature bois.

Avec l'arrivée de ce nouveau bloc prévu pour desservir une douzaine d'emplacements, l'effet sur la satisfaction des campeurs a été immédiat : certains clients de passage ont prolongé leur séjour de quelques nuits, et les habitués ont été très enthousiastes, promettant de continuer à fréquenter le camping dans les années à venir. ■



Le nouveau sanitaire comprend 2 cabines de douche, 2 cabinets de toilette et 2 WC, ainsi qu'un espace pour personne handicapée

DES TENTES BIVOUAC À VILLIERS-CHARLEMAGNE



Une table et 2 bancs au sol, deux lits confortables à l'étage pour une nuit reposante.

Conséquence de la création de la Vélofrancette®, un nouvel itinéraire de randonnée à vélo reliant la côte normande à La Rochelle, le nombre de randonneurs à vélo sur le chemin de halage est en forte croissance depuis 2 ans.

Pour capter cette nouvelle clientèle, le camping de Villiers-Charlemagne propose désormais des "nuitées randonneur", une prestation rendue possible grâce à la mise en place de 2 tentes bivouac dans l'enceinte du camping. Ces tentes correspondent à l'attente de ces randonneurs qui voyagent "légers" et recherchent des hébergements simples, confortables et pas chers. 70 nuitées ont été vendues en juillet et août, un résultat encourageant pour cette première année. ■

C'EST QUOI LE FOOTGOLF ?



Le footgolf, nouvelle activité à la base de loisirs de la Chesnaie

Inventé aux Pays-Bas en 2009, c'est une variante du golf qui se joue au pied avec un ballon de football.

Et depuis cet été, on peut s'y essayer au MultiGolf de Meslay-du-Maine. Un parcours a été aménagé avec des départs spécifiques et des trous permettant d'y loger un ballon de football. Pratique familiale par excellence, cette activité peut aussi se pratiquer en compétition. La 2^{ème} Coupe du Monde s'est d'ailleurs jouée en Argentine en janvier 2016 et a réuni 42 nations. Renseignements et réservation : 02.43.98.44.45. ■

UN NOUVEAU CADRAN SOLAIRE

C'est en juin dernier que l'association M53 Astronomie dévoilait son nouveau cadran solaire équatorial. Imaginé et conçu par les bénévoles de l'association, et fabriqué par une entreprise mélinoise, c'est le troisième cadran solaire installé sur le site. Accessible à tous près du plan d'eau de Maisoncelles-du-Maine, des panneaux d'informations permettent d'en comprendre le fonctionnement et de vérifier par soi-même qu'il est toujours à l'heure ! Une bonne idée de sortie avec les enfants. ■



Le cadran solaire équatorial : une véritable oeuvre d'art

LE FESTIVAL ATELIERS JAZZ FÊTE SA 20^{ÈME} ÉDITION !

Une vingtième édition ? Déjà diront certains pour qui le temps défile trop vite, se remémorant les noms des prestigieux artistes qui ont foulé les scènes du Pays de Meslay-Grez. Seulement diront d'autres, tant il est vrai que ce festival fait partie de l'ADN du territoire.

A édition spéciale, programmation spéciale

Cette nouvelle édition a débuté dès le mois de novembre avec un premier concert à Arquenay pour se poursuivre cet hiver par une série de 5 autres concerts gratuits, l'occasion de retrouver des artistes qui ont déjà participé aux éditions précédentes comme Les Fils Canouche, le Big Band du Sud-Mayenne ou encore Bajka, mais aussi de découvrir de nouvelles formations avec Matthieu Donarier Trio, Johann Lefèvre Trio ou Doxy Trio. Paul Faure, une figure du jazz local animera quant à lui 2 concerts / conférences intitulées "autour d'un piano".

Cette programmation hivernale est une bonne manière de nous faire patienter jusqu'à cette vingtième édition, qui se déroulera du 20 au 27 mai 2017.

Suivez toute l'actualité du festival sur www.festivaljazz-meslay.com, et sur Facebook : Festival Ateliers Jazz de Meslay-Grez. ■



festival ateliers jazz
Meslay • Grez

L'heure de la 20^{ème} édition a sonné !

RENDEZ-VOUS DU 20 AU 27 MAI 2017

+ 7 CONCERTS GRATUITS DE NOVEMBRE 2016 À AVRIL 2017 :

- Matthieu Donarier Trio
- Johann Lefevre Trio
- Les Fils Canouche
- Bajka
- Paul Faure
- Doxy Trio
- Le Big Band du Sud-Mayenne

www.festivaljazz-meslay.com Facebook Festival Ateliers Jazz de Meslay-Grez

AGRANDISSEMENT DU POINT LECTURE DE BOUÈRE



L'extension ravit les petits et les grands

Accueillir les lecteurs et surtout les scolaires dans de meilleures conditions, tel était le souhait de l'équipe de bénévoles qui anime le point lecture. C'est chose faite depuis la fin de l'été. La mairie de Bouère vient d'effectuer des travaux qui ont permis d'agrandir le local, faisant passer sa superficie de 29 à 44 m².

Le nouvel agencement a permis de créer des espaces bien différenciés entre les lectures à destination des adultes et celles dédiées à la jeunesse. L'aménagement intérieur a été financé par l'intercommunalité. Des petites tables jeunesse, des poufs et galettes d'assises aux couleurs modernes et vives ainsi que de nouveaux rayonnages apportent modernité et confort pour la plus grande satisfaction des habitués des lieux. ■

RENFORCEMENT DE L'OFFRE NUMÉRIQUE DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Le réseau lecture a pris depuis plusieurs années déjà le virage du numérique. Véritable complément de l'offre culturelle aux supports traditionnels, cette nouvelle pratique de la diffusion de la culture, et de la lecture en particulier, va encore progresser sur le territoire.

En effet, de nouveaux outils numériques vont être proposés par la Bibliothèque Départementale de la Mayenne. En décembre, une valise de jeux vidéo (consoles et jeux empruntables par les lecteurs) sera aussi mise à disposition des médiathèques.

Avec les ordinateurs, les tablettes, les liseuses et les consoles de jeux à utiliser sur place, les médiathèques sont pleinement engagées dans l'ère numérique. ■

